

Le Mont-sur-Lausanne, le 5 février 2024

Envoi par courriel

A Mmes et MM. les membres du  
Conseil communal  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

---

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Vous êtes convoqués à la séance ordinaire du Conseil communal qui aura lieu

**Lundi 19 février 2024 à 19h30 exceptionnellement à la salle du Grand Conseil,  
pl. du Château 6 à Lausanne.**

## Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2023
3. Démission et élection au Conseil communal
4. [Préavis n° 01/2024](#) : Mise en œuvre de l'initiative populaire communale "Des arbres pour la Commune". Demande de crédits de CHF 65'000.- et de CHF 160'000.-/an pour la période de 2025 à 2040
5. [Préavis n° 02/2024](#) : Réaménagement des espaces extérieurs du site scolaire du Mottier. Demande d'un crédit d'étude de CHF 149'000.- pour l'établissement d'un avant-projet et mise en place d'un chantier participatif
6. [Préavis n° 03/2024](#) : Maintien des prestations des structures préscolaires Ludo&Duc et Matt&Mattic et parascolaire Hal&Cole . Demande de crédit de CHF 300'000.-
7. **Motion Fabio Cappelletti et consorts** (UDC et Indépendants de droite) « Pour une limitation des déficits budgétaires »
8. Lecture du courrier du Comité d'initiative « Sauvons le vallon de la Valleyre » reçu en date du 22 décembre 2023
9. Communication de la Municipalité
10. Communication de la Présidente et du bureau
11. Propositions individuelles et divers

En préambule de cette séance, à **18h00**, les membres du Conseil ainsi que les membres du public qui le souhaiteraient pourront visiter les lieux accompagnés des deux députés montains élus au Canton : Mme Yolanda Müller Chabloz et M. Gérard Mojon. Merci aux intéressés de s'annoncer à [conseil@lemontsurlausanne.ch](mailto:conseil@lemontsurlausanne.ch).

Les préavis ainsi que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 11 décembre 2023 se trouvent sur le site internet communal. Les rapports de commissions seront disponibles d'ici le lundi 12 février au plus tard, et la motion devrait suivre dans les prochains jours. Les absences doivent impérativement être annoncées à [conseil@lemontsurlausanne.ch](mailto:conseil@lemontsurlausanne.ch).

Dans l'attente de vous retrouver lors du prochain Conseil, nous vous adressons, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos cordiales salutations.

### AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente  
  
Ariane Annen Devaud

  
CONSEIL COMMUNAL  
DU MONT  
\* CANTON DE VAUD \*  
LIBERTÉ  
EQUITÉ  
PACIFÉ

La secrétaire  
  
Alexandra Magnenat

Copie : Secrétariat municipal